

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 19 septembre 2016 – 1<sup>ère</sup> SEANCE**

Le Conseil Municipal de TORCY s'est régulièrement réuni le lundi 19 septembre 2016 à 18 h 30 à la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Roland FUCHET, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur FUCHET Roland  
Madame MUNOZ Marie-Thérèse  
Monsieur LANDRE Christian  
Madame LECOEUR Sylvie  
Monsieur PIGEAU Philippe  
Madame BRANDOLESE Véronique  
Monsieur LEBEAU René  
Madame DESVIGNES Josette  
Madame REGNIAUD Françoise  
Madame LATTARD Monique  
Madame MARKOWSKI Dominique  
Monsieur VA Jean  
Monsieur FRENICHE Rafaël  
Madame SARANDAO Gilda (à partir de 18 h 40)  
Monsieur TAIEB BOUHANI Ali  
Madame CANTIER Nadège  
Monsieur MOURON Pierre  
Monsieur JOUANNE Dominique  
Madame BOUCHARD Colette

**POUVOIRS :**

Monsieur MICHELOT Bernard à Madame LECOEUR Sylvie  
Monsieur LAMALLE Christian à Monsieur LANDRE Christian  
Madame SARANDAO Gilda à Madame BRANDOLESE Véronique (jusqu'à 18 h 40)  
Monsieur DJEDDOU Rabah à Madame CANTIER Nadège  
Madame DEMAIZIERE Anne-Noëlle à Madame BOUCHARD Colette

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur LANDRE Christian

A l'ouverture de la séance, M. Roland FUCHET, Maire, salue la présence de Mme Laurence BORSOI et M. Bernard DURAND, Conseillers Départementaux.

Après examen du rapport correspondant et débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
**DECIDE :**

- d'approuver, compte tenu de l'absence de la maîtrise foncière totale de la Ville de Torcy sur l'espace occupé par le Centre Commercial du Pilon, l'engagement d'une procédure de déclaration d'utilité publique pour la constitution de réserves foncières nécessaires à la mise en œuvre du projet de cœur de ville, les négociations amiables en cours avec les propriétaires ayant peu de chance d'aboutir,
- de solliciter de Monsieur le Préfet de Saône et Loire, lors du dépôt du dossier complet constitué des pièces définies à l'article R 122-4 du Code de l'Expropriation, l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire conjointe,
- de mandater Monsieur le Maire à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10.

Fait à TORCY, le 14 octobre 2016

**LE SECRETAIRE,**

**LE MAIRE,**